



Valeurs mobilières Banque Laurentienne **RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE**

Décision d'octobre de la Banque du Canada :

Ton légèrement plus conciliant en raison des préoccupations mondiales

Le 30 octobre dernier, la Banque du Canada (BdC) a signalé aux marchés qu'elle demeurait à l'aise de maintenir le taux cible de financement à un jour à 1,75 % pour l'instant, invoquant notamment le fait que les mesures d'inflation selon l'IPC restent près de la cible de 2 %. La BdC met l'accent sur l'incidence négative du ralentissement de l'élan à l'échelle mondiale sur notre économie. Le repli des investissements des entreprises et des exportations au Canada issu des différends commerciaux mondiaux et l'incertitude qui en découle n'ont rien de nouveau. À notre avis, la BdC devra observer davantage de failles dans l'économie canadienne par rapport aux prévisions du nouveau *rapport sur la politique monétaire (RPM)* avant d'envisager des baisses du taux directeur. Le scénario de base du *RPM* d'octobre prévoit toujours une croissance du PIB réel près de son potentiel en 2020 (1,7 % au lieu de 1,9 %) et en 2021 (1,8 % au lieu de 2,0 %), même si les perspectives ont été révisées un peu à la baisse. De toute évidence, un découplage entre le Canada et le reste du monde ne peut exister, malgré la reprise vigoureuse de la plupart des marchés de l'habitation au pays et de la croissance soutenue du revenu disponible des ménages. En résumé, l'énoncé semble légèrement plus conciliant que celui du 4 septembre, mais pas assez pour nous inciter à revoir nos prévisions actuelles. Nous n'entrevoyons pas de changement au taux cible de financement à un jour avant 2020, sauf si la situation mondiale devait se détériorer davantage, ce qui semble de moins en moins possible en raison des progrès entourant un possible accord commercial partiel entre les États-Unis et la Chine.

Sébastien Lavoie | Économiste en chef

514 350-2931 | lavoies@vmbi.ca

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**